

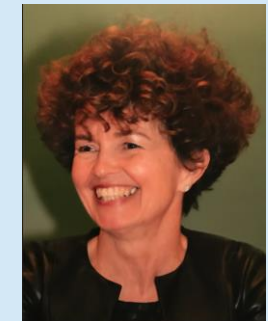
Bienvenue à tous



Le bureau actuel



R. Kerzmann
Président



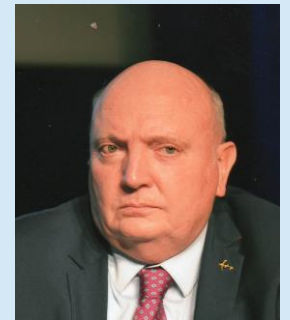
A. Berger
Vice-Présidente



C. De NIJS
Secrétaire



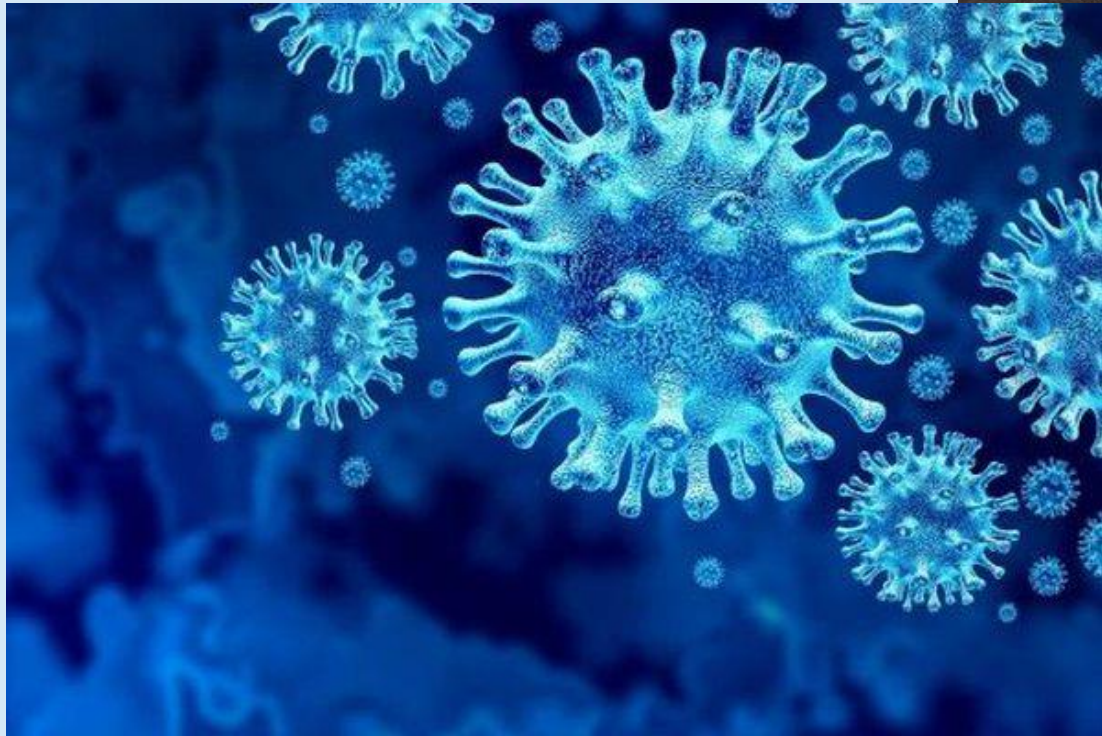
I. Decocq
Magistrat effectif



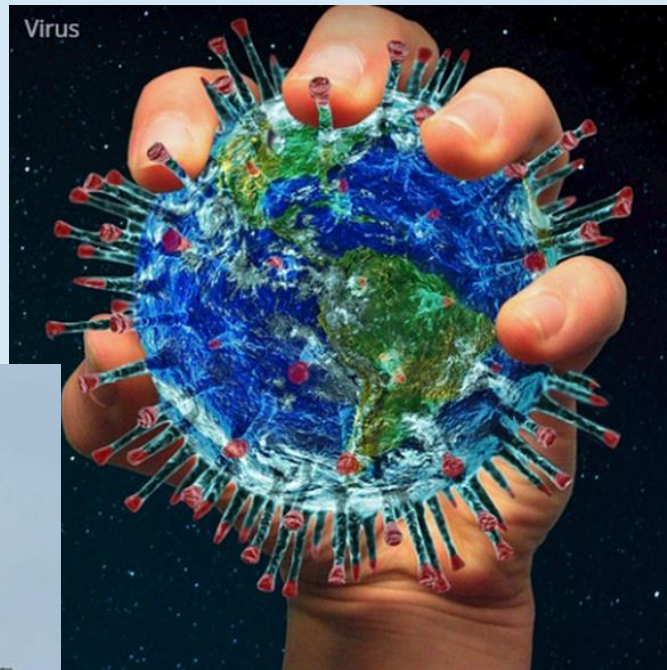
M. Eisenhuth
Conseiller effectif
au C.N



2020



2021





**Merci
à tous les
soignants**



Un passage symbolique de témoin...



En présence de représentants de la société civile



Marque de reconnaissance

Confirmation de responsabilité

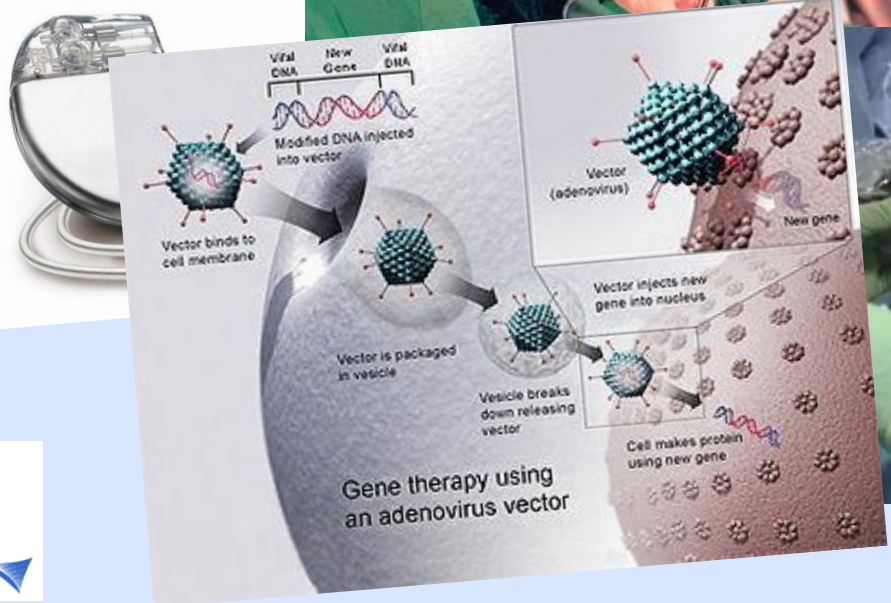


A close-up photograph of a car's side-view mirror. The mirror is oval-shaped with a black frame and is mounted on a black plastic housing. The background is a blurred green field. Overlaid on the mirror's reflection is the text "50 à 60 ans de Carrière Professionnelle..." in a bold, blue, sans-serif font.

**50 à 60 ans de
Carrière
Professionnelle...**



Des progrès fulgurants en 60 ans...



Arrêté Royal n° 78 relatif à l'exercice des professions des soins de santé 10.11.1967 (M.B. 14.11.1967)

Arrêté Royal n° 79 relatif à l'Ordre des Médecins 10.11.1967

1er Code de Déontologie Médicale



Arsenal législatif...non exhaustif

- Ajouts successifs aux articles 458 et 422 du Code pénal (secret professionnel)
- Loi coordonnée sur les hôpitaux (1987)
- Loi dépénalisant l'IVG (1990 – Loi Lallemand/Michielsen)
- Loi relative à la dépénalisation de l'euthanasie (2002)
- Loi relative aux droits du patient (2002)
- Loi relative à l'exercice des professions de santé (2015)
- Réglementation Générale sur la Protection des Données (2016)
- Loi relative à la qualité de la pratique (2019 → 2022)
- Loi « santé » (2021)





❖ Une centaine de pages

❖ Structure récurrente d'explicitation:

1. Considérations générales
2. Avis émis par le CN
3. Dispositions légales
4. Sources documentaires
5. Mots-clés correspondants

Article par article





ARTICLE 3

Une pratique médicale de qualité requiert non seulement des connaissances, mais aussi du savoir-faire et du savoir-être



Bienvenue aux médecins du futur...



TÉLÉ

CONSULTATION



Consultation à distance entre prestataire et patient, par GSM ou vidéo

EXPERTISE



Plusieurs prestataires se concertent à distance au sujet d'un patient

MONITORING



Des prestataires contrôlent et surveillent à distance les paramètres de santé d'un patient

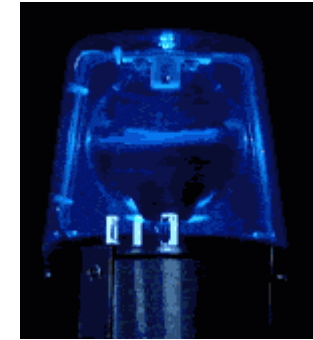
ASSISTANCE



Un prestataire guide à distance une intervention médicale réalisée par un autre prestataire

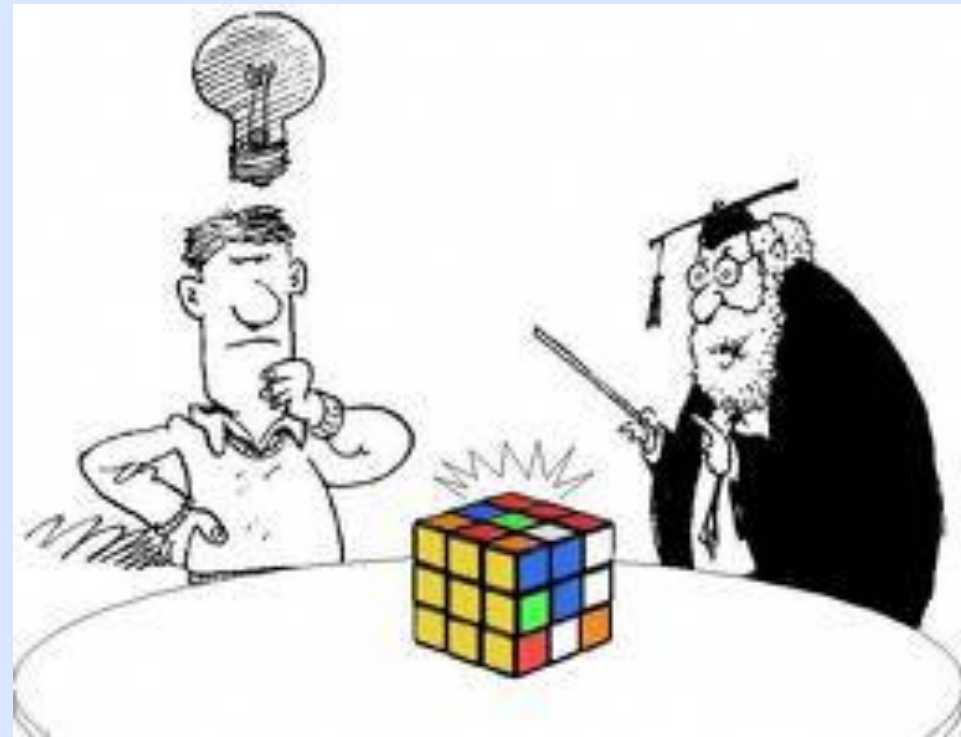


Au plan éthique et déontologique....



Un environnement professionnel complexe aux plans

- Médico-social
- Administratif
- Juridique
- Déontologique
- Éthique....



L ATTESTATION DIXIT

Je, soussigné(e), médecin, déclare par la présente que (nom du patient)

.....

II m'a affirmé le ... /... / ne pas avoir été en mesure, pour des raisons de santé, de/d'

o assister aux cours

o être présent(e) sur le lieu de stage

II o

du ... /... / au ... /... / inclus.

e Le médecin du centre PMS peut me contacter sur la base de cette attestation.

L Nom et identification du médecin

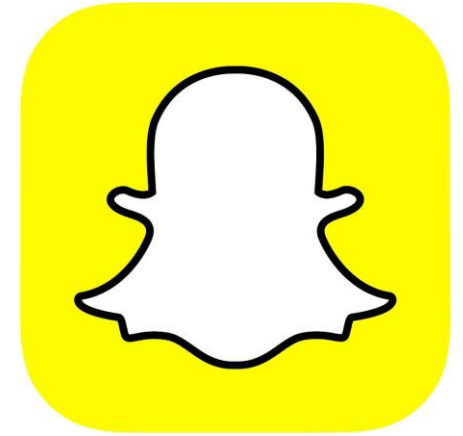
Date :

Signature du médecin :



Attention aux réseaux....

foursquare



LOGO.ADAM96.COM



« Home-message »



**Ne jamais hésiter à demander
l'aide de l'Ordre**



La médecine du futur...



Faut-il en avoir peur?

**Science sans conscience
n'est que ruine de l'âme
humaine (Rabelais)**



Merci pour votre attention



LINDSTEDT